

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 26

Artikel: On lâro (voleur) de caïon
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appuyé le Grand Conseil pour proscrire l'absinthé.

Les épouses, les mères, les sœurs vont donner en masse. Elles seront d'autant plus ardentes qu'on leur dispute aujourd'hui une victoire qu'elles avaient remportée de haute lutte et qu'elles croyaient définitive.

Elles n'ont pas encore le bulletin de vote. Elles ont mieux. Elles ont le respect, l'admiration, l'amour qu'elles savent inspirer. Elles ont la défense du foyer domestique, leur domaine, dont bien des hommes, aujourd'hui, semblent vouloir leur laisser tout l'honneur.

Ce n'est pas la première fois que les femmes vaudoises entrent dans la lice politique. La Vaudoise est une belle et vaillante lutteuse; elle est rarement battue. Gare, les barbes!

Voulez-vous un portrait de la femme vaudoise? En voici un. Il est de M. R. Rêy, dans son ouvrage: *Genève et les rives du Léman*:

« Dans le canton de Vaud, les femmes sont admirables. On ne saurait trop louer leur dévouement comme filles, épouses, mères; sobres, chastes, économes, simples dans leur ajustement, vivant dans la retraite, elles se sacrifient au bien de la famille et s'efforcent de soustraire les enfants aux dérèglements paternels. Ce sont elles qui ont le dépôt des nobles traditions et des sentiments élevés et purs. Il y longtemps que les voyageurs ont signalé la distinction morale des femmes suisses. Tandis que le sexe réputé fort et qui se donne pour raisonnable, dérive vers la matière, le sexe fragile, imaginaire, travaillé par la délicatesse de ses organes, est celui qui donne l'exemple du renoncement et de la conduite. Cette distinction, les femmes vaudoises la doivent à l'éducation protestante et au développement de la responsabilité morale qui en est la suite.

» La lutte des femmes contre le matérialisme des hommes forme le côté dramatique de la vie vaudoise. Ce duel se poursuit à tous les degrés de l'échelle sociale, dans l'échoppe de l'artisan comme sous les lambris du château; il se retrouve entre la fille et le père, la sœur et le frère, l'épouse et le mari, la mère et le fils. Qui redira les angoisses intérieures, les dégoûts, les découragements qui travaillent ces tendres âmes de femmes? »

Comment le mari fit le ménage.

— Voyez-vous, fit l'assesseur Marendaz, ces femmes qui se mêlent de politique et qui voudraient tenir tête à nos conseillers aussi bien qu'au ministre, c'est de la « cassibraille ». A chacun son métier, comme disait l'artilleur Burdet lorsqu'il eut fait son ménage pendant une matinée: aux femmes la marmite, et aux hommes le fossier.

— Qui était-ce pour un, cet artilleur Burdet?

— Tu ne l'as pas connu et moi je n'en ai guère mémoire, étant tout bouêbe quand il mourut, mais ma mère m'a souvent conté son histoire.

— Et alors?

— Quoi?

— Dites-la voir un peu, mōssieur l'assesseur.

Lorsqu'on s'adressait à David Marendaz et lui donnait son grade judiciaire, un refus n'était pas à craindre.

— Eh! bien, voilà. Cet artilleur Burdet était un fameux gringe, jamais content de rien, « bourdonnant » du matin au soir et donnant petite vie à la Rosine, sa femme. Si bien qu'un jour qu'il criait après la soupe, Rosine lui fit:

— Sais-tu quoi? Puisque tout va de mal en pire, prends ma place ici et moi j'irai fossier la vigne.

— Ah! parbleu, fait l'autre, si je te prenais au mot.

— Mais, c'est pour de bon!...

— Alors, va comme il est dit.

Le lendemain, donc, de bon matin, Rosine partit pour la vigne.

— Tu m'apporteras mon déjeuner, crie-t-elle à l'artilleur.

— Va toujours, je ne veux pas t'oublier.

Et il mit tout aussitôt le lait dans la cassette et celle-ci sur le foyer. Mais pendant qu'il attendait à ne rien faire le moment où le lait « monterait », l'idée lui vint, comme ça, d'aller tirer un pot de piquette au caveau. Comme il sortait de la cuisine, voici Petit-Pierre, celui qui a été aux Amériques, qui passa sur la route.

— On ne boit rien?

— Viens toujours.

Et Petit-Pierre suit l'Artilleur. Pas moyen d'offrir de la piquette à un ami. Faut boire trois verres de nouveau. Marche! Nos deux gaillards s'embrient à jacasser. Mais tout à coup « l'Américain » renifle, flaire, fouine...

— Du diable si on ne sent pas le brûlon... fait-il, en levant le nez...

— Tonnerre!... le lait... crie Burdet.

Et comme il tenait son verre sous la boîte du tonneau, il lâche tout, bouscule Petit-Pierre et trace comme le diable à la cuisine. Naturellement, le lait était au feu et faisait « gouille » sur les carrons. Notre artilleur prend une « panosse » et se met à panosser d'extra. Tout en se remuant autour du foyer, il heurte le manche de la cassette, qui se renverse et se vide complètement.

— Eh! l'Artilleur, criait Petit-Pierre, reviens-tu?

— D'abord... J'ai fait tout de suite. Reste...

Il ne voulait pas que son compagnon le vît laver et frotter.

Enfin, tant bien que mal, il parvint à nettoyer les carrons. Alors, ayant soif, il retourna au caveau. « Je porterai les « dix heures » à la Rosine un peu tôt, tant pis pour le déjeuner ». Et il avala deux verres, coup sur coup. Petit-Pierre lui fit raison, puis reprit sa hotte et voulut partir. C'était 8 heures. Burdet avait faim.

— Mange un « bocon » de pain avec moi, tu as bien le temps.

— Si tu veux.

Et l'Artilleur alla chercher une demi-miche et un quartier de fromage. Nos hommes mangèrent et burent, puis, comme l'heure avançait, l'Artilleur se décide à porter quelque chose à la Rosine. Il met dans une hotte du pain et un reste de lard avec une chopine de piquette et, en route. La Rosine ne réclama pas le déjeuner et ne fit guère honneur aux provisions.

— Tu n'as pas faim? demanda Burdet.

— La Louise à Pataquin m'a donné le café il n'y a pas longtemps, répondit Rosine.

L'artilleur, sans répondre, reprit sa hotte et partit.

— T'embêguine-t-il pas, ces femmes qui n'ouvrent pas la bouche, murmura-t-il entre ses dents.

Car il aurait voulu que Rosine lui fit des reproches pour pouvoir crier un peu. Aussi, tout gringe, il bourdonnait le long de la route, si bien que le taupier tout étonné en fit la remarque.

— Que diable as-tu, l'Artilleur?

— Ne m'en parle pas... ces femmes...

— A qui le dis-tu?

Et nos deux gaillards continuèrent leur chemin en causant. Arrivés devant la *Croix fédérale*, le taupier offrit quartette.

— Bien, si tu veux, accepta Burdet.

La quartette bue, l'Artilleur voulut payer la sienne, puis Calabrin le maçon vint boire avec eux et conta les nouveaux de la ville voisine où il était allé quérir du gypse. Alors le taupier recommanda quartette et l'Artilleur, ensuite, désira, derechef, payer la sienne. Si bien que, tout à coup, midi sonna...

— Tonnerre! s'écria Burdet, et mon dîner?...

— Peu! la Rosine t'attendra.

— Oui, mais c'est que...

— C'est que quoi?

Il n'osa pas dire le changement survenu à la maison et resta encore quelques minutes à l'au-

berge. Enfin, chacun s'en allant contre la soupe, il sortit de même. Cette fois, il ne « bourdonnait » plus, mais il n'en était pas plus fier, surtout lorsque de loin il vit la fumée tourbillonner au-dessus de la cheminée, chez lui.

— C'est la Rosine, pensa-t-il.

En effet, au coup de midi, Rosine était arrivée tout courant et avait allumé le feu pour cuire une omelette. L'Artilleur entre et ne dit mot. Sa femme eut assez d'escient pour tenir sa langue. Mais l'après-midi, comme elle voulait retourner à la vigne, Burdet prit le fossier.

— Fais ton train, dit-il, et je ferai le mien.

Ma mère assurait que, depuis lors, l'Artilleur avait moins « bougonné ».

LE PÈRE GRISE.

On laro (voleur) de caïon.

On dit que faut bin dâi sorte de dzein po fère un mondo. Cein l'è pardieu bin veré et crâio assebin que lâi faut bin dâi sorte de laro. Câ l'è epouairo cein qu'ein a ora de voleu. Tot lau z'è bon: lâi a dâi laro d'erdzeint, dâi laro de béruevettè, de tserri, de sâocesson et de bin d'autro z'affère que ne pû pas tot vo dere. Faut pas ître mau l'ebahia se diant dein dâi velâdzo:

Du lo bornî nâovo ein avau
Je sant ti laro de tsevu!
Du lo bornî nâovo ein amon
Je sant ti laro de caïon.

Djan Bocanet ètâi, li, on laro de caïon po cein que l'avâi robâ ion dâi z'Anglais à son vezin. L'avâi tyâ âotre la né per tsi li et nion n'avâi jamé su que l'îre li que l'avâi prâ. Tot parâi sa conceince lo rebouillive on bocon et sè peinsâ dinse ein li-mîmo que, po ître pllie tranquillo, faillâi allâ vè l'eincourâ po sè confessâ. Atsè-lo dan que lâi châteo por racontâ cein que l'avâi fè.

— Su tot moindro stau dzo, que fâ à l'eincourâ: lo fêdzo mè gonellie, l'estoma l'è tota dêtraquâie, le tieu mè bat quemet dâi flièhî. Crâio que tot cein vint de la conceince que mè fâ dâi pequâie de la mètsance.

— Eh bin! dite-mè pî tot po vo dègonellâ on bocon, so repond l'eincourâ: âi-vo fè dau mau?

— Oh! n'è pas fè grand mau! n'è rein que robâ on caïon à mon vezin Frèderi.

— Melebâogro, n'è dza pas tant mau. Etâi-te gros?

— L'è bin su que l'è ché lo meillâo.

— Eh bin! vo faut lo rebailî à voutron vezin, et voutra conceince revindrâ asse ledzira qu'onna borsa de poure dzein.

— Voudri bin, ma pu pas: ié dza tyâ lo caïon et medzi lo boutefâ et tota la sâocesse à grelhî.

— Adan, vo faut lâi rebailî lo resto.

— Vâi mâ, sarî rinâ; atant fère décret tot tsaud. Mè seimblie qu'avoué dâo trâi prèire, ie porri m'èin terî.

— Faut rebailî, vo dio; sein quie, aprî voutra mor, quand vo sarî ressucitâ et que lo Grand Djudo vo derâ: « Djan Bocanet, qu'as-to fè? A-to rebailî cein que t'a robâ? » Que voliâi-vo repondre?

— Lo vezin sarâi-te quie?

— Ma bin sû, sarâi ressucitâ assebin et ie dera: « Djan Bocanet m'a robâ mon caïon ». Et lo caïon sarâi quie po vo z'attiusâ. Sarâi dau biau.

— Vo crâide que lo caïon vâo lâi ître?

— De bî savâi.

— Eh bin, tant mî! Ora su tranquillo, n'è pas fautâ dè prèire: du que lo vezin et lo caïon sarant lè damon assebin, derî tot bounameint à Frèderi: « Vezin, repreind ton caïon ».

MARC A LOUIS.

Le Léman et le lac de Genève.

Cela se passe au « carnotzet » du Tir cantonal de Nyon. M. le colonel Coutau, — l'ancien commandant de la place d'armes de Lausanne, qui